



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092248

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/08/2024 14H33 C:000986 I:07950
V/REF : 24-141SPL
V/Email reçu le Jeudi 08/08/2024 a 14H33

SELON DEVIS N° 4082009

SPL AGATE

**19 RUE TRAJAN
30000 NIMES**

IMMEUBLE : LI BECARUT
48 GALERIE RICHARD WAGNER
30000 NIMES

Nîmes, le 25 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LOT 4026 - 5EME ETAGE ACCES A RECUPERE A MR OLSZAK 0757580600 SPL AGATE
MOTIF : RECHERCHE DE FUITE SUITE A INFILTRATION DANS LA CHAMBRE 1

Votre accord sur notre devis n° 4082009 du 01/08/2024 d un montant de
105,11 € TTC 95,56 € HT

Donneur d'ordre : M. L. OLSZAK

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 17/09/2024 A 15H45

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VEHICULE
ATELIER
RECHERCHE DE FUITE ET CONTRÔLE DU TAUX D'HUMIDITÉ AU NIVEAU DE LA
FENETRE DE LA CHAMBRE 1
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 17/09/24 a 18H15 M. L. OLSZAK

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092248

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Main d'oeuvre et déplacement	95,56	95,56
TOTAL H.T.			95,56
T.V.A. a 10,00%			9,55
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>105,11</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Nîmes, le 02/08/2024

LETTRE DE COMMANDE N°24-141SPL

OA/FM/LO/CV

OPERATION :

LI BECARUT - WAGNER

Imputation : 1136 – G120

SERVIMO Méditerranée

202, Route de Rouquairol

30900 Nîmes

OBJET : TRAVAUX IMMEUBLE LI BECARUT – LOT 4026 – 5EME ETAGE

DESCRIPTION DETAILLEE :

La SAS **SERVIMO** est invitée à réaliser les travaux sur le site immeuble LI BECARUT – LOT 4026 – 5EME ETAGE Quartier Pissevin à Nîmes conformément à son devis 4082009 du 01/08/2024 jointe à la présente Lettre de Commande.

MONTANT TOTAL :

HT	95.56€
T.V.A 20%	9.55€
T.T.C	105.11€

(En lettres) : Cent cinq euros et onze centimes TTC

DEMARRAGE DE LA MISSION : A réception

MODALITES DE REGLEMENT : Par virement à 30 jours, sur présentation d'une facture, établie au nom de la SPL AGATE. Joindre un RIB signé.

Olivier ARNAUD,
Directeur Aménagement & Construction

PJ : Ment.

NB : L'entreprise déclare sur l'honneur en application de l'article 45.2 de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/15 avoir satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

- n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N° 2 du casier judiciaire pour travail dissimulé, emploi d'étrangers sans titre, prêt de main-d'œuvre illicite ou marchandage (articles L 8221-1, L 8221-3, L 8251-1,
- L 8231-1, L 8241-1 du Code du Travail) ;
- que le travail, conformément aux dispositions de l'article R 8222-4 et 5 et R 8222-7 et 8 du Code du Travail, sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 1221-10, L 3243-2, R 3243-1 du Code du Travail ;

L'Entreprise reconnaît avoir reçu la présente le.....et l'avoir acceptée sans réserve.

L'Entreprise devra retourner un exemplaire à la SPL AGATE dûment revêtu de sa signature et de son cachet et conservera l'autre.

DATE/CACHET/SIGNATURE